

# Conseil de Quartier

**Votre  
compte  
rendu**

**RÉUNION DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2022 -** Groupe scolaire Berliet

**BERLIET  
ET ENVIRONS**



**MAGALI TEIXEIRA**

Coprésidente habitante



**FARIDA SAHOULI**

Coprésidente élue

## > Point général avec la police municipale

### - Rappel des effectifs de police et fonctionnement

L'équipe (37 policiers municipaux, 12 ASVP, une brigade de prévention et de repérage pour mise en fourrière) est opérationnelle de 6 h à 4 h du matin. Le poste principal se situe au centre-ville, une annexe est à Bel Air. Le dispositif d'appels est efficace et réactif et la police municipale travaille en lien avec l'équipe du centre superviseur urbain et la police nationale.

### - Différences entre les 2 polices

La police municipale est compétente pour tout ce qui touche à la sécurité mais peut intervenir sur toute situation. La police nationale va davantage hiérarchiser en fonction de l'urgence.

### - Évocation de la réorganisation de la présence de la police nationale

Saint-Priest dépend de la division sud et le central est à Vénissieux. Le commissariat de police est désormais ouvert de 8 h à 18 h pour les dépôts de plainte. À la demande de M. le maire, la police municipale est maintenant ouverte de 8 h 30 à 4 h du matin 7 jours sur 7. Les San-Priods sont toujours accueillis et les contacts entre les deux polices sont

préservés. L'idée à retenir est que cette réorganisation des commissariats ne veut pas dire que les équipages ne viendront pas à Saint-Priest. Les patrouilles sont toujours réalisées quotidiennement sur la commune, comme avant.

### - Incivilités sous les caméras (fibre coupée, voiture brûlée) : comment fonctionne la vidéoprotection ?

La cité Berliet subit forcément une évolution d'incivilités vu son développement mais la situation n'est pas alarmante. Bientôt, 400 caméras, 4 grands écrans de suivi, les opérateurs patrouillent sur les images. Il est primordial d'appeler pour pouvoir prendre la mesure de la situation, en temps réel.

### - Demande caméra angle Avenue B / 8<sup>e</sup> rue et sente Berliet

Des désagréments ont été identifiés sur la sente, cet été. Aucun signalement n'a été fait auprès de la police municipale. La faisabilité technique sera étudiée.

### - Tirs de mortiers fréquents, surtout au fond du parc, sous les escaliers

Ce problème est général à Saint-Priest et les communes voisines. Il ne faut pas hésiter à appeler la police municipale.

### - Chiens sans laisse (enfants et dame âgée attaqués)

En cas de divagation d'animaux, il faut appeler la police municipale.

### - Amazon rue Henri Germain et Avenue C (stationnements récurrents en double file)

Gros travail en lien avec le directeur d'Amazon pour sensibiliser les conducteurs et faire que leur comportement ne dégrade pas l'enseigne. Une belle amélioration a été relevée. Néanmoins, les camionnettes

de livraison sont basées maintenant rue Henri Germain. Des patrouilles seront effectuées.

### - Voiture ventouse Avenue C

450 à 750 mises en fourrière cette année. Un vrai suivi est effectué et des verbalisations multiples ont été faites.

### - Possibilité d'une annexe police ou d'une patrouille à pied ?

Certains estiment que l'éloignement de ce quartier du centre-ville pourrait justifier un poste supplémentaire. La petite délinquance qui est observée permet aux habitants de penser que le quartier se dégrade et que les choses vont mal évoluer. L'agent assure que des patrouilles ont lieu, très régulièrement et même la nuit.

### - Opération tranquillité vacances : quel dispositif à présent ?

Un papier est déposé dans la boîte à lettre pour justifier du passage de la police municipale. Cette année, 150 habitations ont fait l'objet d'une surveillance. Un conseiller indique qu'il est rassurant d'avoir des preuves de passage.

## > Présentation du PLU PIP par Murielle Maury-Bayol, directrice de l'urbanisme et de l'aménagement

Document de référence, le PLU-H fait l'objet de modifications à l'échelle de l'ensemble des communes de la Métropole. Ce travail s'est fait en collaboration avec les partenaires, en tenant compte des enquêtes publiques et des concertations. Les services de l'État ont rendu leur avis.

La Cité Berliet, construite entre 1917 et 1965 et composée de 61 pavillons, 3 bâtiments collectifs, et d'une ancienne ferme, a fait l'objet d'une étude réalisée avec le service urbanisme et l'agence d'urbanisme, pour fabriquer un nouvel outil : le PIP (périmètre d'intérêt patrimonial). Celui-ci s'appliquera avant la fin d'année et servira lors de la délivrance des permis de construire. Ce sont des prescriptions opposables. La cité Berliet appelée également Cité jardins est issue d'un plan de composition urbaine qui s'est étoffée au fil du temps. Sa configuration a permis de préserver en partie ses qualités originales mais l'évolution de sa gestion et les interventions réalisées tendent à faire perdre la cohérence et la qualité paysagère et architecturale de cet ensemble.

### > Analyse des besoins sociaux par Maud Tardy, coordinatrice

Un diagnostic sociodémographique de la commune a été présenté aux élus en septembre 2020 et à l'ensemble des partenaires en juin 2021. Afin de compléter ce diagnostic global, le comité de pilotage a demandé à ce qu'une analyse complémentaire soit faite sur 2022/2023 sur le quartier Berliet (en plein développement). En plus des données statistiques sur le quartier, elle indique souhaiter une approche qualitative à travers un questionnaire habitant. Le CCAS a sollicité l'IUT Lumière de Lyon. En effet, dans le cadre de travaux de groupe, les étudiants en 1<sup>re</sup> année BUT Statistique et Informatique Décisionnelle (STID) font des propositions de questionnaire et viennent enquêter sur le terrain. Ils viendront une demi-journée sur le quartier. Des questionnaires en ligne seront également transmis via les associations locales.

### > Infrastructures/ environnement

#### - Travaux RVI (angle Avenue C/ Henri Germain)

Le foncier a été acheté par un promoteur. Une activité économique sera maintenue sur ce foncier. Première phase de travaux : le terrain a été dépollué.

- **Tabac : 3 semaines de retard annoncées**  
L'ouverture du tabac s'est faite courant décembre. La Ville accompagne les porteurs de projet, le maintien du commerce de proximité est une des priorités.

#### - **Projet de Mourad Merzouki : de quoi s'agit-il ?**

Le danseur et chorégraphe d'origine san-priode, Mourad Merzouki, va créer un lieu dédié à la création artistique et aux rencontres entre artistes au sein de la Ferme Berliet qui accueille également l'Association culturelle et sportive (ACS) et l'École de Cirque. Le calendrier des travaux n'est pas encore finalisé, nous vous tiendrons informés.

#### - **Repousse d'arbre sur le trottoir (10<sup>e</sup> rue)**

Quelques constats ont été observés lors d'une réunion de terrain. Leur traitement est en cours.

#### - **Démoustication**

Les préventions, si elles sont respectées, devraient porter leurs fruits. Les dispositifs privés sont, semblent-ils, efficaces. Nous devons tous être très vigilants, ne laisser aucune eau stagnante ou récipient en extérieur.

#### - **Ramassage des feuilles**

Une réunion a eu lieu récemment. Le ramassage des feuilles se fait le mercredi. Un document va être contractualisé. Les gens doivent balayer leurs feuilles et les mettre sur la chaussée pour qu'elles soient ramassées le mercredi. Chaque année, la Métropole planifie un ramassage des feuilles. Cette année, il a eu lieu du 25 novembre au 15 décembre 2022, sur la cité Berliet historique.

### > Fibre

Une visite de terrain a été programmée avec l' élu en charge de la fibre, un conseiller de quartier et le service démocratie locale. Il reste évident que beaucoup de cas sont encore non traités par les opérateurs commerciaux mais la Ville reste très vigilante et insiste auprès de XP fibre et autres opérateurs, pour traiter les pannes longues et les situations complexes. Il existe encore beaucoup de situations délicates mais on constate des améliorations.

+ d'infos sur : [www.ville-saint-priest.fr](http://www.ville-saint-priest.fr)

### > Impasse d'Auvergne

Nids de poule réparés il y a un an et déjà endommagés dû très certainement au

passage fréquent de poids-lourds. Pour le moment, la Métropole n'a pas décidé de refaire la chaussée. Cependant, il lui a été demandé de réparer les nids de poule.

### > Événements : anniversaire des 20 ans des conseils de quartier

#### - **Petit-déjeuner du 14 mai**

Un bel échange du conseil de quartier avec les habitants autour d'un café et d'une brioche géante à partager.

#### - **Verre de l'Amitié le 18 septembre après la visite guidée**

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour cette balade culturelle dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine. À cette occasion, le conseil de quartier a offert le verre de l'amitié.

#### - **Journée du 24 septembre au Fort**

Une convergence à vélo était proposée au départ de Berliet jusqu'au Fort. 60 habitants ont participé dont quelques familles qui ont pris le départ place Spielberg.

### > Questions habitants

#### - **8<sup>e</sup> avenue**

Un lampadaire sur deux est allumé.

#### - **Transports en commun, notamment le 87 (les 2 lignes vers le rond-point qui mène à Vénissieux)**

Passage piétons. Gare de Vénissieux jusqu'à la cité Berliet. Pas de voie piétonne, pas de desserte de bus pratique.

### > Retours divers

#### - **Station Vélo'V**

La station Vélo'V fonctionne bien mais la piste cyclable jusqu'à Vénissieux n'est pas bien praticable.

#### - **Marché de Berliet**



L'offre vient de s'étoffer : production locale et produits du jardin.

VILLE DE  
**SAINT-PRIEST**

#### Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : [democratielocale@mairie-saint-priest.fr](mailto:democratielocale@mairie-saint-priest.fr)

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

### Le Conseil de quartier « Berliet et environs » c'est...

21 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :  
**AGULHAS M.-D., ARRIGONI M., AUTFEAGE L., CHAMPAULT M., EL GHARRABI H., GARCIA A., HIDALGO PEREZ L., JOLIVET J., KHEZZARI C., KHEZZARI A., MACARI D., MARTORELL S., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., NZONDO A., PEYQUET J., RADILOF LONJON M., RETY C., REVERDY L., SAHOULI F., SALMON V., TEIXEIRA M.**

